



## **ICNE À RECEVOIR : LES INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS À RECEVOIR**

### **OBJET :**

L'objet de la fiche pratique est de préciser le mode opératoire de comptabilisation des intérêts courus non échus (ICNE) à recevoir dans Hélios. La comptabilisation d'ICNE à recevoir constitue un rattachement de produits à l'exercice.

### **PRÉ-REQUIS ET ÉLÉMENTS DE VÉRIFICATION PRÉALABLES :**

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel tous les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré qui n'ont pu être comptabilisés en raison de la non réception par l'ordonnateur de la pièce justificative.

### **CONTEXTE :**

**S'agissant des instructions budgétaires et comptables M14, M57, M52, M61, M71, M4, M31, M21 et M22**, les opérations de rattachement des produits d'ICNE à recevoir en N sont retracées par opérations d'ordre semi-budgétaires.

**Dans l'instruction M 832**, les opérations de rattachement des ICNE à recevoir sont des opérations d'ordre budgétaires.

Quelle que soit l'instruction budgétaire et comptable concernée, le compte de prise en charge du titre est le 2768 ; les subdivisions afférentes étant précisées le cas échéant au sein de chaque plan de comptes applicable.

### **POINTS DE VIGILANCE :**

Une attention particulière doit être portée :

- au choix de l'exercice comptable pour la passation des écritures,
- aux typages des pièces,
- aux crédits budgétaires nécessaires pour dénouer l'opération comptable (sincérité budgétaire).

### **TYPAGE DES FLUX :**

#### **A- Les ICNE dans les nomenclatures M4, M14, M21, M22, M31, M52, M57, M61 et M71 (semi-budgétaire)**

La constatation et la contre-passation des ICNE à recevoir sur immobilisations financières s'effectuent par opération semi-budgétaire, le compte 2768x (2768 en M22) étant non budgétaire.

Le rattachement et la contre-passation des ICNE à recevoir s'effectuent sur deux exercices par opération semi-budgétaires :

- En N titre de « rattachement » au compte 7622 (ou 762 en M21 et M22) avec en contrepartie le compte 2768x non budgétaire (2768 en M22)
- En N+1 titre d'annulation au 762 (ou 7622) avec en contrepartie le compte 2768x



# MISSION DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

20/10/2022

Fiches Métier : ICNE à recevoir

Le compte de tiers de prise en charge du titre de « rattachement » au compte 7622 (ou 762 en M21 et M22) et du titre d'annulation est le compte 2768x (2768 en M22) et non un compte de la classe 4.

En M14, M4, M52, M71 et M61, les prévisions sur l'article 762 peuvent être négatives et le solde peut être débiteur en balance de sortie.

**Les flux PES V2 :**

## A-1 - Constatation des ICNE en N

Titre :

TRIPLET			Nature	CodProd Loc	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
01	11	01	7622	308	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

## A-2 - Contre passation des ICNE N en N+1

Titre d'annulation :

TRIPLET			Nature	CodProd Loc	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
02	02	10	7622	308	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Bloc RattachPiece	NatPceOrig	ExerRat	IdPceOrig	IdLigneOrig
	01	N	Ref du titre en N	> ou = 1

## B- Les ICNE dans la nomenclature M 832 (ordre budgétaire)

La constatation des ICNE à recevoir sur immobilisations financières donne lieu à l'émission en N d'un mandat d'ordre budgétaire au compte 2768 et d'un titre d'ordre budgétaire au compte 762.

Saisir dans le lien « Compléments » les références du mandat afin de permettre le rattachement des 2 pièces.

La contre-passation des ICNE à recevoir en N+1 donne lieu à l'émission d'un titre d'ordre budgétaire au compte 2768 et d'un mandat d'ordre budgétaire au compte 762.



# MISSION DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

20/10/2022

Fiches Métier : ICNE à recevoir

Le flux PES V2 :

B-1 - Constatation des ICNE N

Mandat de rattachement :

TRIPLET			Nature	Mode de règlement	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
01	03	02	2768	08 ou 11	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Titre d'ordre budgétaire :

TRIPLET			Nature	CodProd Loc	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
01	03	01	762	À valoriser	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Bloc RattachPce	NatPceOrig	ExerRat	IdPceOrig	IdLigneOrig
	02	N	Ref du mandat en N (II.A.1)	> ou = 1

B-2 - Contre passation des ICNE N en N+1

Mandat :

TRIPLET			Nature	Mode de règlement	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
01	03	01	762	08 ou 11	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie



# MISSION DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION

20/10/2022

Fiches Métier : ICNE à recevoir

Titre :

TRIPLET			Nature	CodProd Loc	Fonction	Opération	Tiers
Type de Bord	Type de pce	Nature de pce					
01	03	02	2768	À valoriser	Ne pas renseigner	Ne pas renseigner	Collectivité (ex : 23/09 commune) ou 20/07 trésorerie

Bloc RattachPce	NatPceOrig	ExerRat	IdPceOrig	IdLigneOrig
	02	N+ 1	Ref du mandat en N+1 (II.B.1)	> ou = 1